

SDS 00536

Castolin 18 XFC

## **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **Identification de la substance ou du mélange**

Castolin 18 XFC

### **Utilisation de la substance/du mélange**

Baguettes de brasage, fil de brasage

### **Identification de la société productrice**

**Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: [sds@gbk-ingelheim.de](mailto:sds@gbk-ingelheim.de)****Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)**

Messer Eutectic Castolin S.A.R.L.

22, avenue du Québec

Z.A. COURTABOEUF

B. P. 325

91958 COURTABOEUF CEDEX

MEC Holding GmbH

Messer-Platz 1

D-65812 Bad Soden

Germany

Téléphone + 33 (0) 169 82 69 82

+ 49 (0) 6196 7760-555

Téléfax + 33 (0) 169 07 07 58

+ 49 (0) 6196 7760-561

## **2. Identification des dangers**

### **Classification**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereuse dans le sens de la directive 1999/45/CE.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

### **Dangers les plus importants**

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou une incendie.

Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérigènes

## **3. Composition/informations sur les composants**

**Caractérisation chimique ( Mélange )**

### **Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
233-139-2	10043-35-3	acide borique	0,1-5 %	Repr. Cat. 2 R60-61

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

## **4. Premiers secours**

### **Après inhalation**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Consulter, le cas échéant un médecin.

### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Consulter, le cas échéant un médecin.

### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un

SDS 00536

Castolin 18 XFC

spécialiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche.

Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même ne brûle pas.

Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**Les méthodes de nettoyage**

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**7. Manipulation et stockage**

**Manipulation**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Information supplémentaire**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**Stockage**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Classe de stockage (D): 13

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Valeurs limites d'exposition**

**Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7440-50-8	Cuivre (poussières), en Cu	-	1		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	

**Conseils supplémentaires**

Les désignations comportant OLD ne plus valables. Il s'agit de valeurs limite d'exposition supprimées de la liste des valeurs limite d'exposition. Les valeurs sont pourtant conservées à titre d'information complémentaire attribuant à l'évaluation de risque.

### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

### **Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### **Protection des mains**

Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).

Porter en dessous des gants de protection pour éviter des réactions allergiques dues à un contact direct avec la peau.

Porter des gants contre risques chimiques en polychloroprène avec une épaisseur minimum de 0,6mm, temps de perméation (durée d'utilisation) d'environ 480 minutes tels que les gants de protection <Camapren 722> de la société www.kcl.de.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

### **Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale.

### **Protection de la peau**

Vêtements protecteurs étanches aux poussières. (NF EN 470-1)

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **Informations générales**

L'état physique:	Solide
Couleur:	Caractéristique
Odeur:	Inodore

### **Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Testé selon la méthode
pH-Valeur:	n.a.
<b>Modification d'état</b>	
Point/intervalle de fusion:	~ 890 °C
Point d'ébullition:	n.a.
Point d'éclair:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Soluble

---

## **10. Stabilité et réactivité**

### **Matières à éviter**

Des acides forts et des bases fortes.

### **Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de métal

---

## **11. Informations toxicologiques**

### **Toxicité aiguë**

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. ( maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

**SDS 00536**

**Castolin 18 XFC**

### **Irritation et corrosivité**

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

### **Information supplémentaire**

La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).

## **12. Informations écologiques**

### **Écotoxicité**

Donnée non disponible.

### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

### **Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Éliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

### **Code d'élimination des déchets-Produit**

160304 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale autres que ceux visés à la rubrique 16 03 03

### **Code d'élimination de déchet-Résidus**

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

### **Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Classé comme déchet dangereux.

### **Dispositions locales:**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention de pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération)

## **14. Informations relatives au transport**

### **Information supplémentaire**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

## **15. Informations relatives à la réglementation**

### **Étiquetage**

#### **Conseils supplémentaires**

Conformément à la Directive Européenne 1999/45/EG, le produit n'est pas une préparation. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette Directive Européenne

Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité

**SDS 00536**

**Castolin 18 XFC**

**Phrases-S**

- 23 Ne pas respirer les fumées et les aérosols .  
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0 %

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D 1 - pollue faiblement l'eau

**16. Autres informations**

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 60 Peut altérer la fertilité.  
61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Bibliographie :

**Modifications**

chapitre: -

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*